



Déclaration liminaire

Comité social d'administration de l'AEFE

5 juin 2024

Madame la Directrice Générale,
Mesdames et messieurs les membres du CSA,

La FSU rappelle ici sa volonté de défendre, comme elle l'a toujours fait, un service public d'éducation de qualité qui prend en compte et respecte les usagers et les personnels. Il est grand temps que l'Agence s'occupe à nouveau de ses personnels et des élèves de son réseau en assurant et en assumant ses responsabilités d'employeur. **Obnubilée par "CAP 2030", l'Agence en oublie son cœur de mission !**

Madame la Directrice Générale, nous comptons sur votre implication pour que le fonctionnement de l'Agence soit respectueux des règles qui s'imposent à l'opérateur public et aussi d'un certain sens de l'État

Nous venons d'apprendre que l'Agence va mettre en place une **plateforme dédiée au recrutement des personnels de droit local**. Cela créera un amalgame entre tous les types d'établissements et qui, de ce fait, cautionnera les pratiques RH et salariales parfois peu scrupuleuses des établissements partenaires. Cette prestation, financée par l'argent de l'Etat et accaparant les agents de Centrale, n'entre pas dans le cadre des missions de service public de l'AEFE, qui de surcroît n'est pas l'employeur de ces personnels. De plus, cette plateforme permettra aux établissements partenaires de siphonner les candidatures potentielles des EGD du fait d'un calendrier avantageux. Plus généralement, l'essentiel des ressources de l'opérateur public sont tournées vers le développement du réseau privé. Nous le déplorons. Tout cela se fait au détriment du réseau historique et de ses équipes qui n'ont jamais été aussi peu accompagnées. L'AEFE continue d'organiser sa propre concurrence, c'est affligeant et inquiétant à très court terme.

Alors qu'ils sont le fer de lance de son rayonnement et de son attractivité, les personnels du réseau AEFE en subissent aussi les conséquences. En effet, aucun moyen supplémentaire n'est octroyé, bien au contraire : les suppressions de postes d'enseignantes et d'enseignants détaché-es continuent, et le bornage des détachements aggravent la situation.

Tous les dossiers sont au point mort : avantage familial, ISVL et ICCVL, indemnités statutaires, rémunérations des personnels de droit local et exonérations des frais de scolarité. **A part des abandons de discussions, des reports de groupe de travail ou même des reculs, l'Agence ne propose rien. L'AEFE s'affaiblit en négligeant ses personnels.**

En centrale, **les évolutions de l'organigramme**, notamment avec les nouvelles ouvertures de postes et un énième redécoupage des secteurs géographiques, le rendent illisible, aussi bien pour les personnels eux-mêmes, que pour leurs représentantes et représentants. Cela se fait sans concertation et en dépit des conclusions sans appel de l'audit RPS. A quoi bon avoir travaillé six mois sur l'élaboration d'un plan de prévention des RPS ? L'Agence apprend-elle de ses erreurs ?

Ainsi, direction générale après direction générale, la politique de déstabilisation et de dégradation de l'Agence se poursuit. La FSU s'y oppose fermement et continuera de le faire avec les personnels du réseau, considérant que la conduite de l'Agence, en tant qu'opérateur public, doit être à la hauteur de ses missions et de sa place au sein de l'Etat.